



# Conseil économique et social

Distr. générale  
13 septembre 2011  
Français  
Original : anglais

## Comité chargé des organisations non gouvernementales

Session ordinaire 2012

30 janvier-8 février et 17 février 2012

### Rapports quadriennaux pour la période 2007-2010, présentés par les organisations non gouvernementales dotées du statut consultatif auprès du Conseil économique et social, par l'intermédiaire du Secrétaire général et en application de la résolution 1996/31

Note du Secrétaire général

## Table des matières

	<i>Page</i>
1. Association for Reproductive and Family Health . . . . .	2
2. Centre pour les droits économiques et sociaux . . . . .	4
3. Centre on Housing Rights and Evictions . . . . .	6
4. Coalition of Activist Lesbians (Australie) . . . . .	8
5. Commission colombienne de juristes . . . . .	10
6. Conférence des églises européennes . . . . .	12
7. Internationale de conscience et de l'impôt pour la paix . . . . .	14
8. Conseil consultatif d'organisations juives . . . . .	16
9. Cross-Cultural Solutions . . . . .	18
10. Fondation de recherches et d'études culturelles himalayennes . . . . .	20
11. Inner Trip Reiyukai International . . . . .	23
12. Association internationale pour le bénévolat . . . . .	25
13. International Bureau for Epilepsy . . . . .	27
14. International Center for Not-for-Profit Law . . . . .	29
15. Fédération internationale pour la planification familiale (région de l'hémisphère occidental). . . . .	31



## **1. Association for Reproductive and Family Health**

### **Statut consultatif spécial depuis 2007**

#### **Introduction**

L'Association for Reproductive and Family Health, une importante organisation non gouvernementale autochtone à but non lucratif au Nigéria, a été créée en 1989 et enregistrée à la Corporate Affairs Commission en 1991.

#### **Buts et objectifs de l'organisation**

L'organisation a pour mission d'améliorer la qualité de vie, la santé procréative et les droits des personnes et des collectivités au Nigéria et ailleurs en Afrique. Sa mission consiste à définir, promouvoir et implanter, en collaboration avec d'autres organisations, des services et des connaissances sanitaires modernes, notamment en matière de santé sexuelle, procréative et familiale, à l'intention des adultes et des jeunes.

#### **Changements importants au sein de l'organisation**

L'organisation a réussi à mettre en œuvre plusieurs projets en matière de santé procréative et de santé publique, ce qui a contribué à sa croissance et à son développement. En 2007, l'organisation a été désignée bénéficiaire principal d'un projet du Fonds mondial de lutte contre le VIH au Nigéria, ce qui a amplifié son impact dans l'ensemble des 36 états du pays. L'organisation a eu l'occasion d'élargir son champ d'activité pour inclure d'autres enjeux contemporains de santé publique. En 2009, notamment, elle a également été désignée comme bénéficiaire principale d'un projet du Fonds mondial pour la lutte contre la tuberculose, ainsi que comme bénéficiaire auxiliaire d'un projet du Fonds mondial pour la lutte contre la malaria. En plus de ses projets du Fonds mondial, la participation de l'organisation à un projet de Save the Children (Royaume-Uni) lui a permis d'élargir son secteur d'activités.

#### **Contribution de l'organisation aux travaux de l'Organisation des Nations Unies**

Conformément à la mission de l'ONU et grâce à ses campagnes de sensibilisation et à ses projets de maternité sans risque, l'organisation a contribué à la convergence nationale des politiques et des programmes intégrés de santé maternelle, néonatale et infantile.

#### **Participation aux réunions de l'Organisation des Nations Unies**

En 2008, l'organisation a participé à un forum consultatif du Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP) sur la maternité sans risque, qui s'est tenu à New York.

#### **Coopération avec les organes des Nations Unies**

L'organisation a collaboré avec le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) et la Society for Family Health à la mise en œuvre d'un projet visant à dispenser aux adolescents des soins de santé en matière de procréation et de services

de prévention et de prise en charge du VIH/sida par l'intermédiaire du service national d'emploi des jeunes. L'organisation, avec le soutien du FNUAP, a également mis en œuvre un projet visant à accroître l'accès à des services de qualité en matière de santé procréative dans cinq états nigériens grâce au recours à des agents de distribution communautaires et à la participation masculine.

### **Initiatives menées par l'organisation en faveur de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement**

L'organisation a poursuivi la mise en œuvre de projets visant à contribuer à la réalisation des objectifs 3 à 6 du Millénaire pour le développement. Conformément à l'objectif 3, forte du soutien de l'Agence canadienne de développement international, l'organisation a mis en œuvre un programme conçu pour renforcer les capacités de 12 organisations non gouvernementales et communautaires dans trois états nigériens en intégrant les questions relatives à l'égalité des sexes et aux droits de l'homme aux interventions axées sur les jeunes. L'organisation fait également la promotion de l'éducation des fillettes. Pour contribuer à la réalisation des objectifs 4 et 5, elle a également mis en œuvre plusieurs projets de santé maternelle et infantile au Nigéria. L'un des plus remarquables est l'Initiative nigérienne pour la santé de la reproduction en zones urbaines, financée par la Fondation Bill et Melinda Gates, un projet quinquennal visant à éliminer les obstacles liés à l'offre et à la demande qui freinent l'utilisation des contraceptifs, dans le but d'accroître de 20 % le taux de prévalence des contraceptifs dans certaines zones urbaines désignées du Nigéria. L'organisation a également mis en œuvre un projet financé par le Futures Institute visant à consolider le soutien des dirigeants à l'égard de la santé procréative dans six centres urbains du Nigéria. L'organisation, avec le soutien de la Fondation David et Lucile Packard, a également cherché à améliorer la santé maternelle et infantile en renforçant les capacités des établissements de santé en matière de prestation de services de santé procréative de qualité. Elle a également contribué à la réalisation de l'objectif 6 en mettant en œuvre plusieurs projets visant à atténuer l'impact du VIH/sida grâce à un accès accru à l'information sur la prévention du VIH et aux services de traitement. Ceux-ci comprennent notamment un projet de réduction de la vulnérabilité des jeunes élèves handicapés face au VIH/sida, projet qui bénéficie du soutien de la Banque mondiale, une initiative de prévention du sida dans le cadre d'un projet parrainé par le Nigéria visant à accroître l'accès de diverses cohortes de la population aux messages de prévention du VIH et aux services de conseils et de dépistage, de même qu'un projet de renforcement des capacités des organisations communautaires en matière de gestion des projets dans le domaine du VIH, mis en œuvre grâce au soutien de l'International Center for AIDS Care and Treatment Programs. De façon générale, l'organisation encourage l'intégration de la santé et des droits en matière de sexualité et de procréation pour assurer la réalisation de tous les objectifs du Millénaire pour le développement.

## **2. Centre pour les droits économiques et sociaux**

### **Statut consultatif spécial depuis 1999**

#### **Introduction**

Le Centre pour les droits économiques et sociaux a pour mission de promouvoir la justice sociale par le biais des droits de l'homme.

#### **Buts et objectifs de l'organisation**

Il n'y a eu aucun changement.

#### **Changements importants au sein de l'organisation**

Il n'y a eu aucun changement.

#### **Contribution de l'organisation aux travaux de l'Organisation des Nations Unies**

L'organisation a publié une série de feuillets d'information intitulée « Visualizing rights » dans le but de contribuer aux activités des organes créés en vertu d'instruments internationaux. Elle y met l'accent sur les droits et obligations économiques, sociaux et culturels des pays. Les pays concernés par cette série comprennent l'Angola, le Bangladesh, la Bolivie (État plurinational de), le Cambodge, l'Égypte, la Guinée équatoriale, le Guatemala, l'Inde, le Kenya, Madagascar et les États-Unis d'Amérique.

#### **Participation aux réunions de l'Organisation des Nations Unies**

L'organisation a organisé une manifestation parallèle intitulée « Human rights in the United States: building foundations for freedom from want in the land of plenty » à l'occasion du Conseil des droits de l'homme, tenu à Genève en novembre 2010. Elle a également présenté une contribution écrite sur le projet d'observation générale relatif au droit à la santé sexuelle et procréative dans le cadre de la quarante-cinquième session du Comité des droits économiques, sociaux et culturels en novembre 2010, de même qu'une contribution écrite recommandant des orientations normatives relatives au contenu futur du projet d'observation générale en octobre 2010. Elle a également soumis une contribution écrite commune avec l'Instituto Centroamericano de Estudios Fiscales dans le cadre de la cinquante-quatrième session du Comité des droits de l'enfant, tenue en mai et juin 2010. Une déclaration écrite concernant les États-Unis a été présentée à l'occasion de la neuvième session de l'Examen périodique universel en novembre 2010, de même qu'une déclaration écrite commune concernant l'Égypte (septième session de l'Examen périodique universel, février 2010), le Cambodge et la Guinée équatoriale (sixième session de l'Examen périodique universel, décembre 2009). De concert avec l'Instituto Centroamericano de Estudios Fiscales, l'organisation a présenté une déclaration intitulée « Economic, social and cultural rights in Guatemala: a selective briefing » (deuxième session de l'Examen périodique universel, mai 2008). Elle a animé une manifestation parallèle tenue à Genève en mars 2010 sur le thème « Human rights in Equatorial Guinea: taking action on the universal periodic review recommendations ». Elle a également parrainé une table ronde dans le cadre de la cinquante-quatrième session de la Commission de la condition de la femme sur le

thème « Maternal mortality: rights of ‘critical concern’ within and beyond Beijing » en mars 2010. L’organisation a également coorganisé une manifestation parallèle sur les mesures à prendre en matière de droits de l’homme dans le contexte de la crise économique mondiale. Elle a aussi présenté un rapport commun intitulé « Bringing human rights to bear in times of crisis: a human rights analysis of Government responses to the economic crisis » à Genève en mars 2010 et a assumé la présidence d’une manifestation parallèle sur le thème « Responding to the global economic crisis: are human rights relevant? » dans le cadre de laquelle elle a également présenté un exposé, à l’occasion de la vingtième session du Conseil des droits de l’homme, tenue à Genève en novembre 2009.

### **Coopération avec les organes des Nations Unies**

L’organisation a collaboré avec le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l’homme dans le cadre d’un programme de formation de moniteurs et a initié des représentants du gouvernement, des organisations de la société civile et du personnel de la mission des Nations Unies au nouveau programme destiné à assurer la surveillance des politiques gouvernementales en Haïti et au Libéria (novembre et décembre 2009).

### **Initiatives menées par l’organisation en faveur de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement**

L’organisation a coorganisé une rencontre sur le thème « Human rights and development: taking stock, moving forward » dans le contexte de la Réunion plénière de haut niveau de l’Assemblée générale sur une meilleure intégration des droits de l’homme aux objectifs (New York, 24 septembre 2010). Elle a participé à la Réunion plénière de haut niveau du 21 septembre 2010 et a préparé une présentation écrite intitulée « The MDGs, a decade on: keeping the promise, fulfilling rights ». Elle a également organisé une réunion d’experts, de concert avec le Haut-Commissariat aux droits de l’homme, sur le thème « Monitoring human rights and the MDGs: the quest for coherence », à Genève, en juin 2008. Elle a aussi participé à des audiences interactives officieuses de la société civile sur la Réunion plénière de haut niveau de l’Assemblée générale (New York, juin 2010), ainsi qu’à un colloque sur les objectifs du Millénaire pour le développement et les droits de l’homme, organisé par la faculté de droit de l’Université de Harvard, le Haut-Commissariat aux droits de l’homme, l’UNICEF et l’Université d’Oslo (mars 2010). Elle a également pris part à un atelier sur le droit à une alimentation suffisante et sur l’objectif 1, réduire l’extrême pauvreté et la faim, dans le cadre d’une réunion sur le thème « Dialogues for action: human rights and MDGs » (Afrique du Sud, septembre 2008).

### **Renseignements complémentaires**

L’organisation a participé activement à un grand nombre d’autres forums des Nations Unies qui ne sont pas mentionnés dans le présent rapport.

### **3. Centre on Housing Rights and Evictions**

#### **Statut consultatif spécial depuis 1999**

##### **Introduction**

Le Centre on Housing Rights and Evictions est une organisation non gouvernementale internationale de défense des droits de l'homme fondée en 1994 et ayant son siège à Genève.

##### **Buts et objectifs de l'organisation**

La mission de l'organisation consiste à assurer à tous, partout, la jouissance sans restriction du droit à un logement suffisant. Son approche axée sur les droits de l'homme en ce qui concerne le logement et les conditions de vie dans le monde entier vise à remédier aux violations des droits au logement, à promouvoir la conformité aux normes internationales et à empêcher toute atteinte future au droit à un logement convenable.

##### **Changements importants au sein de l'organisation**

Il n'y a eu aucun changement.

##### **Contribution de l'organisation aux travaux de l'Organisation des Nations Unies**

En 2008, l'organisation a soutenu activement l'adoption par l'Assemblée générale d'un protocole facultatif au Pacte sur les droits économiques, sociaux et culturels. Elle s'est employée à faciliter l'accès de ses partenaires à divers mécanismes de l'ONU, y compris le Conseil des droits de l'homme, le Comité des droits économiques, sociaux et culturels, le Comité des droits de l'homme, le Comité pour l'élimination de la discrimination raciale et la Commission de la condition de la femme. Elle a collaboré étroitement avec le Président du Conseil des droits de l'homme en contribuant à définir le mandat de l'expert indépendant, l'actuel Rapporteur spécial sur le droit à l'eau potable et à l'assainissement. Les efforts de l'organisation ont eu un impact considérable sur la reconnaissance du droit fondamental à l'eau potable et à l'assainissement.

##### **Participation aux réunions de l'Organisation des Nations Unies**

L'organisation jouait déjà un rôle de précurseur bien avant la mise en place de la procédure d'examen périodique universel du Conseil des droits de l'homme, qui est devenue opérationnelle pendant la première moitié de 2008. Elle a collaboré étroitement avec le Haut-Commissariat aux droits de l'homme et a fourni de la documentation sur les questions liées au droit au logement dans le cadre des examens périodiques universels. Au cours des premiers dialogues interactifs dans le cadre des examens périodiques universels menés en avril et mai 2008, l'organisation a fait pression sur les membres du Conseil pour qu'ils se saisissent des questions relatives au droit au logement. Elle a participé activement aux sessions ordinaires du Conseil des droits de l'homme. Il convient de mentionner la session extraordinaire sur Gaza et le territoire palestinien occupé, tenue en janvier 2008, dans le cadre de laquelle l'organisation a présenté des exposés oraux pendant le débat, de même qu'un rapport sur les questions relatives au droit à l'eau potable et à

l'assainissement dans le contexte du blocus de Gaza. L'organisation a fourni au Comité des droits économiques, sociaux et culturels une documentation sur les droits au logement en vue de son examen de la situation en France en mai 2008. Elle a également tenu des séances d'information sur le Brésil et le Kosovo pendant la réunion de mai 2008 du groupe de travail présession du Comité. L'organisation a d'autre part attiré l'attention du Comité sur le fait que la nouvelle Constitution du Kosovo excluait le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels d'une liste de traités relatifs aux droits de l'homme pertinents applicables au Kosovo. Elle a ultérieurement prôné un suivi urgent de la situation. En février 2008, l'organisation a alerté le Comité pour l'élimination de la discrimination raciale du fait que l'Italie avait enfreint les dispositions du droit international interdisant la discrimination raciale en expulsant des citoyens roumains. Elle a également formulé des commentaires pressants pendant la session de juillet-août 2008 du Comité. L'organisation a également mis à l'épreuve pour la première fois la procédure d'alerte rapide ou d'intervention d'urgence dans une série de cas de menaces d'expulsion de force de roms en République tchèque. En août 2008, le Comité a donné suite aux inquiétudes exprimées en transmettant une communication d'urgence au Gouvernement de la République tchèque à cet égard. L'organisation a également collaboré avec une coalition de partenaires de la société civile à l'élaboration de rapports généraux destinés au Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes, à temps pour l'examen de plusieurs pays, y compris l'Argentine, la Slovaquie et le Sri Lanka. À la suite de la nomination de Raquel Rolnik au poste de Rapporteur spécial sur le logement convenable en tant qu'élément du droit à un niveau de vie suffisant ainsi que sur le droit à la non-discrimination dans ce contexte, l'organisation s'est employée à aider la titulaire du mandat à créer un programme de travail viable et à lui fournir de la documentation sur le droit à un logement suffisant et sur la situation dans certains pays.

### **Coopération avec les organes des Nations Unies**

L'organisation a également eu recours avec succès à diverses procédures spéciales comme moyens d'intervention rapide pour contester ou condamner des violations concernant le droit au logement. Les questions faisant l'objet d'échanges fréquents avec les organes de l'ONU portent sur les expulsions forcées, le droit à l'eau et à l'assainissement, la restitution des logements, des terres et des biens des réfugiés et des personnes déplacées et les droits des femmes.

### **Initiatives menées par l'organisation en faveur de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement**

- **Objectif 1.** L'organisation a fourni une contribution considérable pendant les consultations en cours sur le projet de principes directeurs « Extrême pauvreté et droits de l'homme : les droits des pauvres » et a participé activement au premier forum sur les questions relatives aux minorités, tenu en décembre 2008.
- **Objectif 3.** La coopération de l'organisation dans le cadre de la question des femmes et du droit au logement comprenait des volets mondiaux et propres à certains pays et ciblait des organes de l'ONU, notamment le Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat). L'organisation a collaboré avec le Rapporteur spécial sur la violence contre les femmes, ses causes et ses conséquences en contribuant à l'élaboration de la section relative

au droit au logement d'un rapport que celui-ci a publié sur l'économie politique des droits des femmes. Elle a également contribué à l'élaboration du Plan d'action pour l'égalité des sexes approuvé en avril 2009.

#### **4. Coalition of Activist Lesbians (Australie)**

##### **Statut consultatif spécial depuis 1999**

###### **Introduction**

La Coalition of Activist Lesbians (Australie) est une organisation nationale de défense des droits fondamentaux de la femme qui s'emploie à promouvoir les droits, la participation et la dignité des lesbiennes de tout âge, de toute culture et de toute condition économique et sociale. L'organisation est la seule organisation nationale de défense des droits fondamentaux en Australie à être vouée à la promotion et à la protection des droits des lesbiennes.

###### **Buts et objectifs de l'organisation**

L'organisation a pour but de promouvoir les droits fondamentaux, l'accès, la participation et l'égalité des lesbiennes et de contribuer à l'édification d'une société se caractérisant par l'égalité de traitement, la dignité et la justice sociale pour les lesbiennes. Ses travaux intègrent les points de vue féministes et sont axés sur la promotion des droits des femmes à la justice sociale, à la diversité, à l'égalité et au respect en vue de l'avènement d'une société civile reconnaissant et facilitant la participation légale et sociale des lesbiennes.

###### **Changements importants au sein de l'organisation**

En 2008, le Gouvernement fédéral australien a adopté deux lois sur les relations homosexuelles, notamment la Same-Sex Relationships (Equal Treatment in Commonwealth Laws – General Law Reform) Act 2008 et la Same-Sex Relationships (Equal Treatment in Commonwealth Laws – Superannuation) Act 2008. Ces lois abolissent la discrimination à l'égard des lesbiennes et d'autres types de relations homosexuelles dans quelque 84 textes législatifs, notamment en ce qui concerne la fiscalité, la sécurité sociale, les soins aux aînés, le soutien des enfants, les affaires des anciens combattants, l'immigration et la citoyenneté. Cependant, certains problèmes sont devenus évidents en raison de l'absence de dispositions appropriées en matière d'épargne et du fait que les prestations sociales des personnes déjà intégrées au système en tant que bénéficiaires uniques sont réduites ou refusées. L'organisation reconnaît maintenant que la lutte pour l'égalité doit prendre en compte l'égalité réelle et non pas seulement l'égalité formelle.

###### **Contribution de l'organisation aux travaux de l'Organisation des Nations Unies**

Depuis 2007, l'organisation a uni ses efforts à ceux d'autres organisations australiennes accréditées de défense des droits de l'homme, notamment la Ligue internationale des femmes pour la paix et la liberté, ainsi qu'à des organisations locales comme l'Australian Human Rights Commission et l'Anti-Discrimination Board of New South Wales, pour continuer de mettre en lumière les enjeux relatifs



aux droits fondamentaux des lesbiennes et faire en sorte que les points de vue de l'Organisation des Nations Unies soient exprimés.

Une partie du travail de l'organisation consiste à sensibiliser les milieux lesbiens, la collectivité dans son ensemble et les diverses instances gouvernementales à l'importance des conventions internationales, en particulier la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes, pour les lesbiennes australiennes.

De 2008 à 2010, l'organisation a participé, dans le cadre du Programme d'action de Beijing, aux divers forums organisés à l'intention des organisations non gouvernementales dans de nombreux États. Elle a également participé aux consultations et aux séminaires organisés par le Gouvernement fédéral concernant le Programme d'action et les rapports présentés par l'Australie à la Commission de la condition de la femme.

Les contributions de l'organisation comprennent la tenue d'une consultation auprès des lesbiennes autochtones (mai 2007), la présentation d'un exposé dans le cadre d'un séminaire sur le droit familial (août 2007), la tenue d'un séminaire à chacune des conférences nationales annuelles des lesbiennes âgées (2007-2010), la présentation d'un mémoire à une conférence féministe internationale (juillet 2007), la présentation d'exposés à l'occasion des manifestations annuelles de la Journée internationale des femmes et de la Journée internationale des lesbiennes (International Lesbian Day) (2007-2010), la présentation d'exposés à une conférence de spécialistes de la santé des femmes (septembre 2009) et à la National Women's Health Conference (2010).

L'organisation a participé à diverses activités concernant notamment la santé régionale (2007-2010), les services destinés aux jeunes (2007-2010), les services destinés aux personnes lesbiennes, homosexuelles, bisexuelles, transgenres et intersexuelles (2007-2010), à la Journée internationale des femmes (2007-2010), à l'International Lesbian Day (2007-2010), à la Journée des droits de l'homme (2008-2009), à des colloques sur les droits de l'homme organisés par le Gouvernement australien (décembre 2007, mars 2008, juin 2008 et août 2008), ainsi qu'à des réunions interinstitutions des services régionaux et locaux (2007-2010).

L'organisation a présenté des exposés sur la santé des femmes (2008), la prévention du suicide (2009), les droits de l'homme (2009) et les plaintes concernant les soins aux aînés (2010).

### **Participation aux réunions de l'Organisation des Nations Unies**

Les membres de l'organisation ont participé au Forum social mondial en 2007. En revanche, ils n'ont pas participé aux réunions et aux forums internationaux des Nations Unies, car l'organisation s'est concentrée en priorité sur les détails de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et du Programme d'action de Beijing dans le cadre de ses activités nationales.

### **Coopération avec les organes des Nations Unies**

L'organisation n'a pas participé directement aux réunions des Nations Unies pour deux raisons, premièrement, pour la raison mentionnée ci-dessus et du fait qu'elle coopère avec d'autres organismes de promotion des droits de l'homme et de

la justice sociale et, deuxièmement, parce qu'elle a conclu qu'il était nécessaire de commencer par renforcer ses propres capacités, de façon à être efficace lorsqu'elle sera prête à participer aux activités de l'ONU et à coopérer avec les organes des Nations Unies.

#### **Initiatives menées par l'organisation en faveur de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement**

L'organisation a contribué à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement, en particulier l'objectif 3, relatif à l'égalité et à l'autonomisation des femmes, en Australie par le biais des activités et des exposés déjà énumérés plus haut, ainsi que par sa participation active au New South Wales Reconciliation Council et au Older Women's Network. Le travail de l'organisation en matière de promotion de la stratégie de transformation du Programme d'action de Beijing est complémentaire de certains aspects des objectifs.

#### **Renseignements complémentaires**

La combinaison unique des enjeux relatifs à la problématique hommes-femmes et à l'orientation sexuelle fournit une vue d'ensemble de la vie des lesbiennes et des problèmes auxquels elles doivent faire face, et permet de mieux les comprendre. L'organisation soutient que les lesbiennes ont davantage de points communs avec les autres femmes qu'elles n'en ont avec les homosexuels mâles. Comme les lesbiennes sont privées de la jouissance intégrale de leurs droits fondamentaux, l'organisation a la responsabilité de trouver des solutions par le biais du plaidoyer, de l'éducation, de la participation active et des bonnes pratiques en matière de droits de l'homme.

## **5. Commission colombienne de juristes**

### **Statut consultatif spécial depuis 1991**

#### **Introduction**

Il n'y a eu aucun changement.

#### **Buts et objectifs de l'organisation**

Il n'y a eu aucun changement.

#### **Changements importants au sein de l'organisation**

Il n'y a eu aucun changement.

#### **Contribution de l'organisation aux travaux de l'Organisation des Nations Unies**

L'organisation a participé à toutes les réunions du Conseil des droits de l'homme de la quatrième (mars 2007) à la quinzième (septembre-octobre 2010) session. Elle a également été représentée aux manifestations suivantes : première session de l'Examen périodique universel, manifestation parallèle sur le thème « Colombia: from human rights crisis towards rule of law crisis », manifestation

parallèle sur la crise des droits de l'homme et la primauté du droit en Colombie (en 2008), groupe d'étude sur le droit de défendre les droits de l'homme en Colombie (2009) et conférence internationale sur le thème « The Human Rights Council's performance to-date: a civil society perspective on priorities for the review 2011 » (Berlin, octobre 2010).

### **Participation aux réunions de l'Organisation des Nations Unies**

L'organisation a présenté les déclarations suivantes dans le cadre de la quatrième session du Conseil des droits de l'homme, en 2007 : déclaration écrite au nom d'organisations non gouvernementales et sociales colombiennes, déclaration orale commune avec la Commission internationale de juristes sur le Groupe de travail sur la détention arbitraire, déclaration orale commune avec la Commission internationale de juristes sur les rapports, études et autres documents préparés par le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme et le Secrétaire général, déclaration orale commune avec Human Rights Watch et la Commission internationale de juristes sur le rapport du Président du Groupe de travail sur les disparitions forcées ou involontaires et déclaration orale commune avec les mêmes organisations non gouvernementales sur le rapport du Rapporteur spécial sur les exécutions extrajudiciaires, sommaires ou arbitraires. Toujours en 2007, dans le cadre de la sixième session du Conseil des droits de l'homme, elle a présenté une déclaration orale commune avec l'Organisation mondiale contre la torture sur le rapport du Représentant spécial du Secrétaire général pour le sort des enfants en temps de conflit armé, une déclaration orale commune avec la Communauté internationale Baha'ie, le Cairo Institute for Human Rights Studies et le Mouvement international contre toutes les formes de discrimination et de racisme sur l'Examen périodique universel, ainsi qu'une déclaration orale pendant le débat général. Pendant la même session, l'organisation a présenté ses déclarations sur les rapports suivants : rapport du Groupe de travail à composition non limitée sur un protocole facultatif au Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels, rapport du Rapporteur spécial sur les droits des peuples autochtones et examen du mandat du Représentant du Secrétaire général pour les droits de l'homme des personnes déplacées dans leur propre pays. Pendant la septième session, elle a présenté des déclarations sur les rapports du Rapporteur spécial sur la situation des défenseurs des droits de l'homme, du Groupe de travail sur les disparitions forcées ou involontaires, du Rapporteur spécial sur la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants et du Groupe de travail sur les disparitions forcées ou involontaires. Pendant la huitième session, elle a fait des déclarations sur les rapports du Groupe de travail à composition non limitée chargé d'élaborer un protocole facultatif se rapportant au Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels, du Rapporteur spécial sur les exécutions extrajudiciaires, sommaires ou arbitraires et du Rapporteur spécial sur les droits de l'homme des personnes déplacées dans leur propre pays. À la neuvième session, des déclarations ont été présentées sur le rapport du Représentant spécial du Secrétaire général pour le sort des enfants en temps de conflit armé, sur le rapport du Rapporteur spécial sur les droits des peuples autochtones, sur le rapport du Rapporteur spécial sur le droit à l'alimentation et sur les situations qui méritent l'attention du Conseil. L'organisation a également fait des déclarations dans le cadre de la neuvième à la treizième session du Conseil des droits de l'homme.

### **Coopération avec les organes des Nations Unies**

Aucune activité n'a été entreprise.

### **Initiatives menées par l'organisation en faveur de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement**

Organisation de deux ateliers thématiques : « Poverty, local development and MDGs » (Santa Marta, Colombie, septembre 2008) et « Poverty, development and MDGs: analysis from a global perspective » (Bogotá, juin 2009). Ces deux ateliers ont été organisés en collaboration avec le bureau de pays du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), le Haut-Commissariat aux droits de l'homme et des ambassades en Colombie.

## **6. Conférence des églises européennes**

### **Statut consultatif spécial depuis 1979**

#### **Introduction**

La Conférence des églises européennes est un regroupement de quelque 20 églises orthodoxes, protestantes, anglicanes et vieilles-catholiques de tous les pays d'Europe et de 40 organisations associées. L'organisation a été fondée en 1959.

#### **Buts et objectifs de l'organisation**

La Commission Église et Société de la Conférence des églises européennes établit un lien entre les églises membres et les organisations associées et les institutions de l'Union européenne, le Conseil de l'Europe, l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe, l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord et l'Organisation des Nations Unies (en ce qui concerne les enjeux européens). Elle a pour but d'aider les églises à étudier les questions relatives aux églises et à la société d'un point de vue théologique et socioéthique, en particulier celles qui ont une dimension européenne, ainsi que de représenter les positions communes des églises membres dans leurs rapports avec les institutions politiques actives en Europe.

#### **Changements importants au sein de l'organisation**

Après 50 ans d'existence, l'organisation est en cours de restructuration. Le groupe de travail sur la révision de la Conférence des églises européennes a été créé lors de l'assemblée générale de l'organisation, tenue en juillet 2009 à Lyon, en France, pour procéder à la révision de l'organisation, y compris ses aspects constitutionnels, juridiques et décisionnels. Avant qu'une proposition finale de renouvellement ne soit soumise à l'assemblée générale de l'organisation en 2013, les églises membres et les commissions seront consultées.

#### **Contribution de l'organisation aux travaux de l'Organisation des Nations Unies**

En 2010, la Commission Église et Société de l'organisation a prôné le désarmement nucléaire comme l'une de ses priorités. Très concrètement, la

Commission a procédé à une analyse et a formulé des recommandations concernant la politique de l'Union européenne en vue de la Conférence des Parties chargée d'examiner le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires de 2010. Cinq membres du groupe d'experts de la Commission ont pris part à la conférence, qui s'est tenue à New York du 3 au 28 mai. Les travaux de la Commission dans ce domaine s'inscrivaient dans le cadre de la campagne mondiale des églises pour le désarmement nucléaire. En outre, à l'époque où la Suède assumait la présidence de l'Union européenne, la Commission a pris part aux activités de plaidoyer des églises suédoises auprès de l'Union européenne et elle a lancé un appel à une responsabilité accrue de l'Europe en ce qui concerne l'amélioration des normes d'éthique et de contrôle régissant le commerce des armes, y compris les efforts en vue de la conclusion d'un traité international sur le commerce des armes.

### **Participation aux réunions de l'Organisation des Nations Unies**

Dans le domaine de la lutte contre les changements climatiques à l'échelle planétaire, en particulier dans le cadre de l'Organisation des Nations Unies, les églises européennes et l'organisation s'allient à la coalition mondiale d'églises opérant sous l'égide du Conseil œcuménique des Églises. L'organisation a participé à la Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques, tenue à Copenhague en décembre 2009. Les résultats de la Conférence ont fait l'objet de commentaires dans la déclaration du Comité central de l'organisation en décembre. Des représentants d'églises membres de l'organisation ont participé à la Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques, tenue à Cancún (Mexique) en décembre 2010. Leur participation a été organisée sous l'égide du Conseil œcuménique des Églises. Dans le domaine des droits de l'homme, le secrétaire aux droits de l'homme de la Commission a participé à la sixième Semaine d'action du Conseil œcuménique des Églises auprès des Nations Unies, qui s'est tenue à Genève du 27 septembre au 1<sup>er</sup> octobre 2010.

### **Coopération avec les organes des Nations Unies**

La Commission Église et Société de l'organisation a développé des liens avec le bureau du Rapporteur spécial sur la liberté de religion ou de conviction. Le secrétaire aux droits de l'homme de la Commission fournit au bureau des données relatives aux violations de la liberté de religion ou de conviction. Le Rapporteur spécial s'est saisi de plusieurs problèmes, notamment des violations de la liberté de religion ou de conviction à Chypre, dans l'ex-République yougoslave de Macédoine, au Monténégro et en Serbie.

### **Initiatives menées par l'organisation en faveur de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement**

L'organisation poursuit sa campagne dans le cadre du soixantième anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme. La prière pour les droits de l'homme, rédigée en s'inspirant des articles de la Déclaration, a été traduite dans neuf langues européennes et une traduction en roumain est en cours de préparation. La Commission Église et Société de l'organisation met actuellement la touche finale à son manuel de formation qui permettra de renforcer l'éducation en matière de droits de l'homme en Europe. Ce manuel servira d'outil aux 125 églises membres et aux 43 organisations associées lorsqu'elles traiteront de droits de l'homme. Le projet bénéficie du soutien d'un réseau paneuropéen d'experts des églises en matière

de droits de l'homme. La Commission publie également des recommandations sur la façon de lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale au sein de l'Union européenne. Le réseau Church Action on Labour and Life a été créé dans le but d'œuvrer à l'élimination de la pauvreté d'un bout à l'autre de l'Europe. L'organisation et le Conseil des Églises d'Amérique latine ont amorcé un dialogue sur la façon d'éradiquer la pauvreté et l'exclusion sociale.

## **7. Internationale de conscience et de l'impôt pour la paix**

### **Statut consultatif spécial depuis 1999**

#### **Introduction**

L'Internationale de conscience et de l'impôt pour la paix a été créée lors de la Conférence de 1994 sur les objections de conscience à l'égard de l'impôt militaire et sur l'impôt pour la paix de 1994 en tant qu'organisation mondiale œuvrant à l'échelon international pour la reconnaissance du droit à l'objection de conscience à l'affectation de l'impôt aux dépenses militaires. Elle a obtenu un statut consultatif spécial auprès du Conseil économique et social en 1999.

#### **Buts et objectifs de l'organisation**

Le but de l'organisation consiste à obtenir la reconnaissance du droit à l'objection de conscience afin d'empêcher que l'impôt ne soit pas utilisé pour acheter des armes, préparer la guerre et faire la guerre. De façon plus générale, elle appuie toutes les formes d'objection de conscience au service militaire, au militarisme et à la guerre. L'organisation collabore avec la communauté internationale afin de définir des normes internationales à l'appui de ses objectifs. Elle agit comme un intermédiaire entre les divers mouvements nationaux qui se préoccupent de la question et leur facilite l'accès aux organisations internationales.

#### **Changements importants au sein de l'organisation**

Il n'y a eu aucun changement.

#### **Contribution de l'organisation aux travaux de l'Organisation des Nations Unies**

Les représentants de l'organisation ont participé à des conférences dont le but était précisément de diffuser les connaissances relatives aux normes internationales relatives à l'objection de conscience au service militaire à Istanbul (Turquie) (janvier 2007), Minsk (mai 2010) et Bogotá et Barrancabermeja (Colombie) (juin 2010). L'organisation a également soutenu activement l'initiative relative à une déclaration des Nations Unies sur le droit de l'homme à la paix. En outre, ses représentants ont participé à la conférence tenue à Saint-Jacques-de-Compostelle (Espagne), dans le cadre de laquelle a été rédigée la Déclaration de Saint-Jacques sur le droit humain à la paix (décembre 2010).

#### **Participation aux réunions de l'Organisation des Nations Unies**

Les représentants de l'organisation ont participé à toutes les réunions du Conseil des droits de l'homme de la quatrième (mars 2007) à la quinzième

(septembre-octobre 2010) session. Une déclaration écrite sur l'objection de conscience au service militaire a été présentée à la dixième session (mars 2009). L'organisation comptait également parmi les signataires de déclarations écrites communes présentées à la cinquième session (juin 2007) sur une campagne mondiale en faveur du droit humain à la paix et à la sixième session (« La paix en tant que droit solidaire : une approche légale », « La paix et le développement en tant que droits de solidarité : évaluation juridique »). Elle a également fait des déclarations orales à la dixième session (mars 2009), conjointement avec le Comité consultatif mondial des amis, de même qu'à la douzième session (septembre 2009). Elle a également été coauteure d'une déclaration orale commune à la sixième session (septembre 2007) sur l'examen, la rationalisation et l'amélioration du mandat du Rapporteur spécial sur la liberté de religion ou de conviction. L'organisation a également participé activement à la procédure d'examen périodique universel du Conseil. Elle a fourni des « données communiquées par les intervenants » dans le cadre des examens respectifs de la Colombie, d'Israël, de la Serbie, du Turkménistan et de l'Ouzbékistan (troisième session), de l'Azerbaïdjan, du Canada et de la Fédération de Russie (quatrième session), du Chili (cinquième session), de Chypre et de l'Érythrée (sixième session), de l'Angola et de la Bolivie (État plurinational de) (septième session), de l'Arménie, du Bélarus et de la Turquie (huitième session) et des États-Unis (neuvième session). Des déclarations orales ont été prononcées à l'occasion de l'adoption des rapports sur la Colombie, Israël et le Turkménistan (dixième session), sur le Chili (douzième session) et sur le Bélarus et la Turquie (quinzième session). Parallèlement à son rôle au sein du Comité sur la liberté religieuse et la conviction de la Conférence des organisations non gouvernementales ayant des relations consultatives avec les Nations Unies, l'organisation a participé à l'organisation de manifestations parallèles aux septième, dixième et treizième sessions, dans le cadre desquelles le Rapporteur spécial sur la liberté de religion ou de conviction s'est entretenu avec des représentants de la société civile. Ses représentants ont également participé aux première et cinquième sessions du Comité consultatif du Conseil des droits de l'homme.

### **Coopération avec les organes des Nations Unies**

Les représentants de l'organisation ont assisté à toutes les réunions du Comité des droits de l'homme (à Genève et à New York), de sa quatre-vingt-dixième (juillet 2007) à sa centième session (octobre 2010). Pendant cette période, des mémoires ont été présentés au Committee on conscientious objection to military service and related issues (Comité sur l'objection de conscience au service militaire et questions connexes) dans quelque 45 États présentant un rapport. En octobre 2010, l'organisation comptait parmi les cinq organisations non gouvernementales invitées à prendre la parole dans le cadre de la réunion spéciale soulignant la centième session du Comité des droits de l'homme. Elle a également joué un rôle en invitant à Genève des représentants d'organisations gouvernementales de la Colombie, d'Israël et de la Fédération de Russie, afin qu'ils présentent un compte rendu au Comité des droits de l'homme et en organisant des rencontres avec les fonctionnaires pertinents du Haut-Commissariat aux droits de l'homme. Elle a participé avec d'autres organisations non gouvernementales à l'organisation de séances d'information officielles pour le Comité au sujet du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord (juillet 2008), de l'objection de conscience au service militaire (octobre 2009) et de la Colombie et d'Israël (juillet 2010). Depuis juin 2008, l'organisation assure le secrétariat du Comité sur la liberté religieuse et la

conviction (Genève), un sous-comité de la Conférence des organisations non gouvernementales dotées du statut consultatif auprès du Comité spécial des droits de l'homme des Nations Unies, dont la tâche consiste à soutenir le mandat du Rapporteur spécial sur la liberté de religion ou de conviction. En mai 2007, l'organisation a participé à des réunions entre des militants locaux en faveur des droits de l'homme et le Haut-Commissariat aux droits de l'homme, tenues à Bogotá et à Medellín (Colombie). Les représentants de l'organisation ont également assisté aux réunions du Comité des droits économiques, sociaux et culturels et du Comité des droits de l'enfant, dans le cadre desquelles des mémoires sur la Colombie et Israël ont été présentés en janvier 2010.

#### **Initiatives menées par l'organisation en faveur de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement**

Les travaux de l'organisation s'inscrivent dans le domaine des droits de l'homme pour lesquels aucun objectif du Millénaire pour le développement n'a été spécifiquement défini, même si les droits de l'homme occupent une place importante dans la Déclaration du Millénaire. Les travaux décrits ci-dessus ont permis de promouvoir le Programme d'action élargi du Millénaire. Ils sont particulièrement pertinents dans le contexte des objectifs portant spécifiquement sur l'égalité des sexes et la durabilité environnementale.

## **8. Conseil consultatif d'organisations juives**

### **Statut consultatif spécial depuis 1947**

#### **Introduction**

Le Conseil consultatif d'organisations juives est une organisation non gouvernementale dotée d'un statut consultatif spécial auprès du Conseil économique et social. Il a servi à ce titre depuis 1947 et il est maintenant représenté dans plus de 50 pays par l'intermédiaire de trois organisations constituantes, à savoir B'nai B'rith International, le Board of Deputies of British Jews et le South African Jewish Board of Deputies. La présence de l'organisation est également accréditée auprès des bureaux des Nations Unies à Genève et à Vienne, de la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes, à Santiago, et de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), à Paris.

#### **Buts et objectifs de l'organisation**

L'organisation s'intéresse principalement aux enjeux relatifs aux droits humanitaires et aux droits de l'homme. Elle poursuit ses objectifs par le biais de ses activités de plaidoyer auprès de l'Organisation des Nations Unies.

#### **Changements importants au sein de l'organisation**

Pendant la période de référence, il n'y a eu aucun changement important susceptible d'avoir un impact sur l'orientation de l'organisation ou la portée de ses travaux.



### **Contribution de l'organisation aux travaux de l'Organisation des Nations Unies**

Pendant la période de référence, l'organisation a été activement représentée à divers événements et forums des Nations Unies. L'une des organisations constituantes a envoyé une délégation de haut niveau à la Conférence annuelle du Département de l'information pour les organisations non gouvernementales sur le thème « Réaffirmer les droits de l'homme pour tous : la Déclaration universelle à 60 ans », tenue à Paris du 3 au 5 septembre 2008. L'organisation a soumis des propositions d'ateliers et de réunions en sous-comité. Elle a également suggéré des orateurs. Les représentants de l'organisation ont également assisté aux conférences annuelles sur les thèmes « Les changements climatiques : nous sommes tous concernés » (New York, 5 au 7 septembre 2007) et « Pour la paix et le développement, désarmons maintenant ! » (Mexico, 9 au 11 septembre 2009). Une importante délégation de représentants de l'organisation a également assisté à la Conférence d'examen de Durban, tenue à Genève du 20 au 24 avril 2009. Les représentants de l'organisation ont également assisté aux réunions du Comité préparatoire, à Genève, avant la Conférence.

### **Participation aux réunions de l'Organisation des Nations Unies**

Pendant chaque année de référence, l'organisation a été représentée aux plus hauts niveaux à la commémoration annuelle de l'Holocauste organisée dans le cadre du Programme de communication sur l'Holocauste et les Nations Unies le 27 janvier (Journée internationale dédiée à la mémoire des victimes de l'Holocauste) dans la salle de l'Assemblée générale. En outre, l'une des organisations constituantes a organisé chaque année une manifestation parallèle aux Nations Unies, en tant que complément à la commémoration à l'Assemblée générale. Les manifestations organisées pendant la période de référence ont porté sur les thèmes suivants : la négation de la Shoah, ceux qui ont été sauvés et leurs sauveteurs et les réactions interreligieuses à l'Holocauste. Cette journée a également été célébrée par les groupes constituants au sein d'autres organes des Nations Unies à Paris, à Genève et à Vienne, ainsi que dans toute l'Amérique latine.

### **Coopération avec les organes des Nations Unies**

L'organisation collabore directement avec les États Membres et les fonctionnaires des Nations Unies dans le cadre de deux programmes principaux, à savoir une délégation auprès du Conseil des droits de l'homme et une conférence de promotion. La délégation annuelle à la session ordinaire du Conseil des droits de l'homme est habituellement dirigée par le Président et le Vice-Président exécutif. Les délégués rencontrent plus de 30 ambassadeurs et représentants du Haut-Commissariat aux droits de l'homme pour discuter des questions prioritaires dont le Conseil est saisi. Dans le cadre de ces réunions, les représentants de l'organisation présentent également des déclarations orales devant le Conseil sur un certain nombre de points de l'ordre du jour. Ses représentants à Genève présentent des déclarations orales dans le cadre des autres sessions régulières du Conseil, ainsi que lors de ses sessions extraordinaires pertinentes. L'une des organisations constituantes organise des journées de sensibilisation des Nations Unies, qui réunissent des dirigeants du monde entier dans le cadre de séances d'information sur les questions prioritaires pour l'organisation aux Nations Unies et en vue de la promotion de ces enjeux dans le cadre de réunions plus restreintes avec un certain

nombre d'ambassadeurs et de fonctionnaires des Nations Unies à New York. Cet événement s'est tenu en mai 2007 et en décembre 2008. La conférence est une occasion unique pour la communauté juive d'engager le dialogue avec l'Organisation des Nations Unies sur diverses questions préoccupantes ou d'intérêt mutuel.

### **Initiatives menées par l'organisation en faveur de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement**

L'aide humanitaire continue d'être un élément clef du programme de travail de l'organisation. Pendant la période de référence, l'une des organisations constituantes a financé des projets dans les pays suivants : Tchad, Chili, Chine, Grèce, Haïti, Israël, Kenya, Mexique, Myanmar et Pérou. En Argentine, « Communities in crisis », un projet qui a pour but de fournir des médicaments aux gens dans le besoin est déjà en activité.

## **9. Cross-Cultural Solutions**

### **Statut consultatif spécial depuis 2003**

#### **Introduction**

L'organisation Cross-Cultural Solutions dirige des programmes de bénévolat à court terme dans 12 pays et 19 lieux d'exécution, notamment au Brésil, en Chine, au Costa Rica, au Ghana, au Guatemala, en Inde, au Maroc, au Pérou, en Russie, en Afrique du Sud, en Thaïlande et en République-Unie de Tanzanie. L'organisation a pour mission de mener à bien des programmes de bénévolat dans le monde entier, en partenariat avec des initiatives communautaires, en facilitant la coopération, les échanges de vues et la compréhension culturelle. Cross-Cultural Solutions est une organisation internationale à but non lucratif sans aucune affiliation politique ou religieuse. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2006, elle a étendu ses activités au Maroc et en Afrique du Sud. Elle a également ouvert des bureaux au Canada. Elle a formé des partenariats avec CARE, ainsi qu'avec des entreprises et des universités. L'organisation a proposé des actions bénévoles à des groupes d'éclaireurs comme les Guides et elle a contribué, dans le secteur du tourisme, au lancement de nouvelles initiatives, notamment la campagne « Travel for Good » de Travelocity. Elle a eu de bons échos dans la presse (Time, CNN, Today, New York Times et Newsweek) et elle a reçu des prix pour la production de vidéos traitant du tourisme et de la commercialisation sur Internet. L'organisation s'emploie à mieux faire connaître les grandes questions mondiales et à promouvoir le bénévolat aussi bien auprès de ses partenaires que de son personnel. Elle offre la possibilité à tous les employés, partout dans le monde, de faire du bénévolat pendant une semaine, dans le cadre du programme « Insight Abroad ». Soutenant au niveau mondial les actions de bénévolat dans les communautés à faible revenu, elle a offert quatre stages à Summer Search, programme national qui aide les étudiants issus de milieux défavorisés à développer leur personnalité et à acquérir une formation aux fonctions de direction.

### **Buts et objectifs de l'organisation**

L'organisation aspire à un monde où les habitants apprécient la diversité culturelle, sont conscients des grands problèmes mondiaux et disposent des moyens voulus pour susciter des changements positifs. Elle défend le principe d'une humanité partagée et les valeurs de l'intégrité et du respect collectifs.

### **Changements importants au sein de l'organisation**

Il n'y a eu aucun changement.

### **Contribution de l'organisation aux travaux de l'Organisation des Nations Unies**

Chaque année, l'organisation célèbre la Semaine internationale de l'action bénévole. De même, elle participe année après année à la manifestation « On marche pour le sida ». Elle a également participé à des activités organisées par la Building Bridges Coalition et la Brookings Institution, ainsi qu'à des campagnes de promotion de l'action bénévole organisées par la Maison Blanche. Elle collabore également avec des organisations locales pour offrir des services domestiques, initiatives auxquelles participent directement ses membres.

### **Participation aux réunions de l'Organisation des Nations Unies**

2007 : Festival cinématographique de l'ONU, au New York Film Academy (New York, 9 septembre), « Offering consolation », à l'ONU (New York, octobre), Model United Nations, en novembre, au Panama et adhésion au programme Young Professionals for International Cooperation.

2008-2009 : Festival cinématographique de l'ONU (New York, octobre).

2010 : Réunion de Mobility International USA au Siège de l'ONU à New York.

### **Coopération avec les organes des Nations Unies**

Cross-Cultural Solutions a collaboré avec le programme des Volontaires des Nations Unies à la promotion de l'action bénévole dans le cadre de la Building Bridges Coalition. Elle a pris la parole dans le cadre de plusieurs conférences avec le programme des Volontaires des Nations Unies.

### **Initiatives menées par l'organisation en faveur de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement**

- **Objectifs 1 et 2.** L'organisation a envoyé des volontaires dans 12 pays d'Asie, d'Europe, des Amériques et d'Afrique pour aider des collectivités en difficulté à répondre aux besoins fondamentaux de leurs populations et les seconder sur le plan éducatif. Ses volontaires ont contribué en enseignant l'anglais aux élèves, en travaillant dans des garderies pour les familles à faible revenu et en aidant les personnes âgées et handicapées au foyer. Certains d'entre eux sont affectés à la distribution de soupe populaire et donnent des conseils sur la nutrition.
- **Objectif 3.** L'organisation a pour vocation de promouvoir l'autonomisation et près de 80 % de ses bénévoles sont des femmes. Ses bénévoles collaborent

avec la population locale au lancement d'initiatives communautaires d'autonomisation des femmes.

- **Objectif 6.** L'organisation a offert des services de bénévoles à plusieurs organisations, orphelinats et dispensaires du Brésil, du Costa Rica, de Tanzanie, d'Afrique du Sud et de Thaïlande, dans le but de venir en aide aux personnes infectées ou touchées par le VIH/sida. Ces bénévoles ont aidé à organiser des campagnes d'information et des activités de communication et à satisfaire aux besoins essentiels.
- **Objectif 8.** L'organisation a établi un partenariat avec l'Institution Brookings pour le lancement d'une initiative visant à doubler le nombre de bénévoles venant des États-Unis. Elle appuie diverses initiatives, notamment le recours aux pratiques exemplaires dans le domaine du bénévolat international, la présentation au Congrès d'un projet de loi garantissant l'octroi de bourses aux bénévoles qui auraient peu de moyens et feraient partie de la catégorie des personnes à faible revenu, et la communication de données utiles à la réalisation d'une étude longitudinale des effets du bénévolat international sur les communautés et les bénévoles. Depuis 2007, elle a envoyé chaque année plus de 3 000 bénévoles sur le terrain.

## **10. Fondation de recherches et d'études culturelles himalayennes**

### **Statut consultatif spécial depuis 1995**

#### **Introduction**

La Fondation de recherche et d'études culturelles himalayennes est une organisation multidisciplinaire œuvrant dans le domaine de la recherche, de la culture et du développement. Elle a pour vocation d'examiner diverses questions touchant les régions himalayenne et transhimalayenne de l'Asie du Sud et de l'Asie centrale, ou des parties de ces régions, notamment des questions concernant l'environnement, la diversité biologique, le développement régional, les ressources humaines, l'histoire, la culture, l'art et la littérature, les structures sociales, l'économie, les droits de l'homme ou les processus de paix, et de sensibiliser l'opinion publique à ces questions, contribuant ainsi au développement durable et à l'amélioration de la situation des populations de la région sur les plans humain, éducatif et économique, ainsi qu'à la préservation et à l'enrichissement de leur patrimoine culturel très varié.

#### **Buts et objectifs de l'organisation**

- Engager, coordonner et promouvoir l'étude des divers problèmes qui se posent dans les régions himalayenne et transhimalayenne, de l'Hindou-Kouch dans le nord-ouest à l'Arunachal Pradesh à l'est, de même que dans les régions voisines de l'Asie du Sud et de l'Asie centrale, y compris les problèmes liés à l'environnement, à la géographie, aux ressources biologiques et non biologiques, à l'art et à la culture, à l'histoire, à la société, à l'économie, à la situation géopolitique et aux droits de l'homme.

- Promouvoir la cause de la préservation et de la promotion du patrimoine culturel, littéraire et historique des États himalayens de l’Inde.
- Encourager les contacts et le partage des connaissances et de la culture entre l’Himalaya et les régions voisines, en vue de promouvoir l’intégration nationale et la justice sociale.
- Organiser et faciliter la tenue de conférences, séminaires, cours, programmes culturels et ateliers.
- Parrainer les chercheurs membres de diverses institutions littéraires, universitaires ou techniques dans le pays ou à l’étranger dans le cadre d’études, de programmes de formation ou de projets de recherche précis.
- Fournir une aide financière et technique aux particuliers ou aux groupes de particuliers participant à des projets de recherche précis ou intéressés à le faire.
- Pourvoir aux besoins des auteurs, des chercheurs universitaires et des établissements gouvernementaux et des universités en fournissant de l’information, de la documentation et des services de référence.
- Entreprendre, faciliter et assurer la publication d’études ou de monographies hors série, d’une revue de recherche et d’un bulletin d’information, d’ouvrages de base, de textes originaux, de traductions, de commentaires ou même de manuscrits universitaires traitant des buts et objectifs de l’organisation.
- Entreprendre la tâche d’identifier, d’acquérir, d’éditer et de publier d’anciens dossiers ou manuscrits qui permettraient d’expliquer l’histoire, la littérature et le patrimoine culturel de l’Himalaya et des régions voisines.
- Créer un réseau organisationnel ou de nouvelles sections dans différentes régions du pays ou même à l’étranger et prendre les moyens nécessaires pour fournir toutes les installations possibles, y compris des bibliothèques et des lieux d’hébergement aux universitaires désireux de promouvoir la cause de l’organisation.

### **Changements importants au sein de l’organisation**

Il n’y a eu aucun changement.

### **Contribution de l’organisation aux travaux de l’Organisation des Nations Unies**

Par ses publications et ses activités, l’organisation fait connaître les objectifs et les programmes de l’ONU et fournit des avis spécialisés de la part d’experts sur diverses questions relatives aux programmes de l’Organisation, faisant ainsi le lien entre les instances de débat aux niveaux local, national et régional et le système des Nations Unies.

### **Participation aux réunions de l’Organisation des Nations Unies**

Pendant la période de référence, les représentants ont participé aux quatrième, sixième à huitième, dixième, douzième, treizième et quinzième sessions du Conseil des droits de l’homme à Genève, ainsi qu’à diverses activités du Conseil, de même

qu'à des réunions et manifestations parallèles d'organisations non gouvernementales.

L'organisation a contribué substantiellement aux discussions concernant la Journée internationale de la paix (Genève, 19 septembre 2008), la Convention internationale pour la protection de toutes les personnes contre les disparitions forcées (11 mars 2009) et le recours à l'Examen périodique universel aux fins de la promotion des droits de l'enfant (12 mars 2009).

L'organisation a présenté au Conseil des droits de l'homme des déclarations écrites sur les droits économiques, sociaux et culturels, les droits de l'homme et le terrorisme (voir A/HRC/9/NGO/55 et A/HRC/10/NGO/12).

L'organisation a organisé des séminaires et des dialogues ouverts à Genève sur la religion, la culture et l'harmonie en Asie du Sud (23 mars 2007), la lutte au terrorisme et la sécurité humaine (16 mars 2009), le thème « War against terrorism and human security: consequences of the failure of State machinery and policies » (24 septembre 2009), les droits de l'homme des minorités ethniques et religieuses en Asie centrale et de l'Est (23 septembre 2010) et l'impact de la violence interreligieuse et intercommunautaire sur les valeurs liées aux droits de l'homme (28 septembre 2010).

L'organisation a participé à la conférence sur l'énergie renouvelable organisée par l'Intergovernmental Renewable Energy Organization au Siège de l'ONU (New York, 11 juin 2009).

#### **Coopération avec les organes des Nations Unies**

L'organisation a publié un livre intitulé « Drugs Production and Trafficking in Afghanistan », dans le cadre de la campagne de l'ONU contre le trafic de stupéfiants dans la région.

#### **Initiatives menées par l'organisation en faveur de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement**

L'organisation a poursuivi son programme d'action local dans le Jammu, mené dans le cadre de la Décennie internationale sur le thème « L'eau, source de vie » (2005-2015), visant à repérer les plans d'eau et les baolis (puits) de la région pour en assurer la conservation et à remettre en service le système traditionnel de collecte de l'eau avec la participation de la population.

L'organisation publie une revue trimestrielle intitulée Himalayan and Central Asian Studies, qui reprend les principaux points des débats, des résolutions et des déclarations des organes de l'ONU portant sur des questions liées à ses activités. La revue a notamment couvert en détail les travaux de la première session du Conseil des droits de l'homme qui s'est déroulée à Genève. L'organisation a publié un numéro spécial de la revue consacré au problème du trafic de stupéfiants en Asie centrale et de l'Est. Elle a fait en sorte que la publication de la revue coïncide avec la Journée internationale de la lutte contre l'abus et le trafic de drogues, qui a été organisée à New Delhi le 26 juin 2010. Compte tenu de l'importance attachée par la Commission du développement durable à l'étude des systèmes écoculturels des régions montagneuses et des pays en développement sans littoral, l'organisation a publié des numéros spéciaux sur la Bouriatie (Fédération de Russie) (juillet-décembre 2007), le Kazakhstan (juillet-décembre 2008), la Khakassie (Fédération

de Russie) (avril-juin 2009), afin d'assurer la préservation et la promotion des cultures autochtones et de leur patrimoine et de mettre l'accent sur les préoccupations sociales, culturelles et économiques uniques de ces régions sans littoral de l'Eurasie. L'organisation a également publié un numéro spécial (janvier-mars 2007) consacré à la préservation et au développement durable des zones humides, ainsi qu'à la gestion des eaux en Inde.

L'organisation a participé à la Conférence internationale sur la prévention des catastrophes liées à l'eau, tenue à Dushanbe les 27 et 28 juin 2008.

Les représentants de l'organisation ont également participé activement aux activités de l'ONU dans les domaines de la préservation et de la promotion de l'héritage culturel autochtone, de l'environnement et des systèmes écoculturels des régions montagneuses, du développement et de la gestion durables des ressources hydriques, des questions relatives aux femmes et aux enfants, de l'éducation sur les droits de l'homme, des études sur la Route de la soie et des pays en développement sans littoral de l'Asie centrale et du Sud.

## 11. Inner Trip Reiyukai International

### Statut consultatif spécial depuis 2007

#### Introduction

Inner Trip Reiyukai International est une organisation non gouvernementale se consacrant principalement à des projets éducatifs dont la valeur est permanente grâce à une approche pragmatique de mobilisation de l'opinion publique en faveur de la consolidation de la paix et à une approche proactive du développement de programmes d'enseignement des valeurs.

#### Buts et objectifs de l'organisation

L'organisation a pour but de contribuer à l'avènement d'un monde meilleur grâce à :

- **L'éducation.** Elle soutient une meilleure distribution de la technologie de l'information et de la formation, la promotion de l'éducation aux valeurs visant à enseigner la compréhension et le respect pour tous, l'autonomisation des femmes par l'éducation et la technologie, l'élaboration de programmes de renforcement de l'estime de soi chez les adolescents et les programmes visant à fournir un accès universel à l'éducation pour tous.
- **La paix.** Elle encourage le dialogue multiconfessionnel et multiculturel en tant que moteur de la consolidation de la paix et préconise l'élaboration de programmes d'enseignement de la paix.
- **Les initiatives de jeunes.** L'organisation donne une formation à de jeunes leaders dans les domaines de la consolidation de la paix et du développement, encourage une participation accrue des jeunes aux activités de soutien aux objectifs du Millénaire pour le développement et fournit des outils et une formation permettant d'habiliter les jeunes à devenir les leaders de demain.

- **Les initiatives pour les enfants.** L'organisation apporte son soutien aux programmes qui fournissent des soins de santé aux victimes du sida et à ceux qui font la promotion des droits fondamentaux des enfants.
- **La restauration du patrimoine culturel.** L'organisation restaure des sites culturels afin d'édifier et d'inspirer les collectivités et de préserver leurs racines historiques.

### **Changements importants au sein de l'organisation**

Il n'y a eu aucun changement.

### **Contribution de l'organisation aux travaux de l'Organisation des Nations Unies**

L'organisation a pris l'initiative de soutenir la célébration de la Journée du Vesak, conformément à la résolution 54/115 de l'Assemblée générale. Ces trois dernières années, l'organisation a collaboré à l'organisation des célébrations à Bangkok. Celles-ci coïncident notamment avec l'anniversaire de Bouddha. En 2010, elles se sont tenues du 23 au 25 mai. L'objectif était de tirer parti de la Journée du Vesak comme d'un moteur permettant de mobiliser la communauté bouddhiste mondiale pour qu'elle contribue à régler les problèmes auxquels l'humanité est actuellement confrontée, en mettant l'accent sur les changements climatiques, le développement durable et le développement social, l'éducation et la consolidation de la paix. La Journée du Vesak est l'occasion idéale de mettre en valeur les principaux enseignements bouddhistes, notamment la compassion, l'interconnexion et le service et d'élaborer des programmes permettant de mieux aider la communauté mondiale. Des expositions à visée éducative ont été organisées simultanément pendant les trois dernières années et des volumes commémoratifs ont été publiés sur des sujets d'importance mondiale, y compris sur des thèmes comme « Buddhist contribution to building a just, democratic and civil society » (2008), « Buddhist approach to political conflict and peace development, economic crisis and environmental crisis » (2009) et « Global recovery: the Buddhist perspective values and life skills » (2010).

### **Participation aux réunions de l'Organisation des Nations Unies**

Pour poursuivre ses recherches sur la spiritualité et le réseautage avec les organisations non gouvernementales ayant les mêmes aspirations, l'organisation a participé à la Conférence annuelle du Département de l'information pour les organisations non gouvernementales sur le thème « Réaffirmer les droits de l'homme pour tous : la Déclaration universelle à 60 ans », tenue à Paris du 3 au 5 septembre 2008. De nouvelles connaissances ont été acquises sur les liens entre la dignité humaine, la spiritualité et les droits de l'homme. Pendant la Conférence, le lien étroit entre le respect des principes de la spiritualité et des droits de l'homme a été mis en lumière. En effet, il est impossible de jouir des droits de l'homme sans d'abord être sensible aux aspects spirituels de la vie. En guise de soutien à la Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques qui s'est tenue à Copenhague en décembre 2009, l'organisation a organisé une rencontre avec la participation conjointe de leaders religieux de différents pays gravement touchés par les changements climatiques.



### **Coopération avec les organes des Nations Unies**

Dans le cadre du Sommet mondial des jeunes dirigeants, en 2010, l'organisation a fourni un soutien financier à l'initiative des Nations Unies visant à promouvoir la participation des citoyens dans le suivi des objectifs du Millénaire pour le développement.

### **Initiatives menées par l'organisation en faveur de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement**

Conformément à ses objectifs, l'organisation a fait la promotion d'un projet d'éducation des enfants des rues en Inde. Ces enfants sont totalement négligés et marginalisés par les systèmes de protection sociale. Des projets d'éducation préscolaire ont été lancés à Zakhira, à Dwarka et dans d'autres bidonvilles de New Delhi. Des centaines d'enfants très pauvres qui n'avaient pas été scolarisés parce qu'ils étaient pauvres et qui avaient été élevés dans la négligence avant de devenir victimes de la toxicomanie ont pu profiter du projet. En plus de dispenser aux enfants une éducation scolaire pour faciliter leur intégration au système scolaire officiel, on leur enseigne les règles d'hygiène, le respect de leur environnement, les valeurs sociales et les règles de la bienséance. Un projet d'initiation à l'informatique a également été mis en œuvre dans un bidonville au sud de Delhi pour ces enfants des rues.

## **12. Association internationale pour le bénévolat**

### **Statut consultatif spécial depuis 1987**

#### **Introduction**

L'Association internationale pour le bénévolat est le seul réseau mondial de personnes, d'organisations sans but lucratif et d'entreprises dont le but est de promouvoir, soutenir et célébrer le bénévolat et ses réalisations dans le monde entier. C'est la façon dont les dirigeants bénévoles démontrent leur solidarité avec la communauté mondiale croissante des bénévoles. Fondée en 1970 par des bénévoles du monde entier qui partageaient une vision commune du bénévolat, c'est-à-dire un moyen de jeter les ponts entre les citoyens de toutes les collectivités, l'organisation a pour mission de promouvoir une culture du bénévolat dans le monde entier afin de parvenir à bâtir un monde plus juste, pacifique, inclusif et compatissant.

#### **Buts et objectifs de l'organisation**

L'organisation s'acquitte de sa mission de diverses façons, notamment en convoquant, tous les deux ans, sa Conférence mondiale pour le bénévolat, en organisant des conférences régionales en Amérique latine, en Asie et dans le Pacifique et dans les pays arabes ainsi que des rencontres en Afrique, en Europe et en Amérique du Nord, en s'employant au développement et à la diffusion des connaissances et en sensibilisant les organisations non gouvernementales, les entreprises, les médias et les gouvernements à l'importance de valoriser le bénévolat.

### **Changements importants au sein de l'organisation**

En 2006, l'organisation a lancé avec succès le Conseil mondial des bénévoles d'entreprise, un réseau de dirigeants du bénévolat au sein d'entreprises internationales. À l'heure actuelle, près de 30 entreprises internationales sont membres du Conseil.

### **Contribution de l'organisation aux travaux de l'Organisation des Nations Unies**

L'organisation entretient la plupart de ses contacts avec l'ONU par l'intermédiaire des Volontaires des Nations Unies. Elle a collaboré avec les Volontaires dans plusieurs de ses conférences mondiales et régionales tout au long de son histoire. Depuis deux ans, des fonctionnaires du Programme des Volontaires des Nations Unies participent aux conférences de l'organisation en qualité d'orateurs principaux et d'animateurs d'ateliers. Bon nombre de ses membres collaborent avec les bureaux de pays du PNUD à travers le monde.

### **Participation aux réunions de l'Organisation des Nations Unies**

L'organisation peut compter sur un représentant volontaire qui assiste régulièrement aux réunions organisées au Siège de l'ONU à New York. En outre, des membres du monde entier assistent aux réunions mondiales, en particulier aux conférences sur les femmes, ainsi qu'à la Conférence annuelle du Département de l'information pour les organisations non gouvernementales.

### **Coopération avec les organes des Nations Unies**

Du fait que l'organisation se consacre essentiellement au bénévolat, elle se trouve à travailler régulièrement avec les Volontaires des Nations Unies et elle a été invitée à leurs réunions préparatoires du dixième anniversaire de l'Année internationale des Volontaires et du State of the World Volunteerism Report ainsi qu'à leurs réunions de collecte d'informations devant être soumises à l'Assemblée générale.

### **Initiatives menées par l'organisation en faveur de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement**

L'affiliation à l'organisation est mondiale, mais elle est encore plus importante dans de nombreux pays en développement où l'essentiel de son action est axé sur certains aspects des objectifs du Millénaire pour le développement. Lors de ses conférences régionales et mondiales, l'organisation organise régulièrement des ateliers et autres types de présentations sur les objectifs. Plusieurs de ses membres concentrent leurs efforts sur les questions liées au travail des enfants, aux droits des femmes et aux soins de santé. L'organisation prépare actuellement une réunion qui se tiendra en collaboration avec les Volontaires des Nations Unies et la Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, dont l'un des principaux thèmes sera axé sur la durabilité et les objectifs.

## **13. International Bureau for Epilepsy**

### **Statut consultatif spécial depuis 2007**

#### **Introduction**

L'International Bureau for Epilepsy est une organisation internationale qui regroupe des organisations nationales et d'autres organisations de lutte contre l'épilepsie à l'échelle mondiale. L'organisation est représentée dans 92 pays dans le monde.

#### **Buts et objectifs de l'organisation**

La raison d'être de l'organisation est d'améliorer la condition sociale et la qualité de vie de toutes les personnes souffrant d'épilepsie et de ceux qui en prennent soin au moyen de cinq grands objectifs axés sur l'organisation, le soutien, la communication, l'éducation et la représentation. Pour faciliter ses activités, l'organisation aligne ses membres au niveau régional suivant la délimitation régionale de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) afin de traiter le plus efficacement possible les problèmes touchant des régions données. En outre, l'organisation prend part à une campagne mondiale contre l'épilepsie en partenariat avec l'OMS et l'International League Against Epilepsy, qui a été lancée à Genève en 1997.

#### **Changements importants au sein de l'organisation**

Depuis 2007, l'organisation poursuit sa croissance pendant que le nombre de ses membres ne cesse d'augmenter. Son programme « Promising Strategy » (stratégie prometteuse) a fourni un niveau de financement limité à plus de 30 programmes mis en œuvre dans des régions en développement dans le but d'améliorer la qualité de vie par des initiatives en matière d'éducation, d'emploi et de législation. Ses membres d'Amérique du Nord et d'Amérique du Sud travaillent diligemment avec l'Organisation panaméricaine de la santé afin qu'elle inscrive la question de l'épilepsie à son ordre du jour pour la période à venir. En Europe, en 2010, des plans ont été mis en place en vue du lancement annuel d'une Journée européenne de l'épilepsie qui mettrait en lumière la nécessité d'améliorer le diagnostic et le traitement des 6 millions de personnes atteintes d'épilepsie sur ce continent. Parallèlement, un groupe de travail européen sur l'épilepsie a été créé au sein du Parlement européen. L'organisation a approfondi ses connaissances sur l'épilepsie et sa compréhension de cette maladie grâce à des ateliers de formation, des colloques et des exposés présentés dans le cadre de congrès régionaux et internationaux. Depuis 2007, des congrès se sont tenus en Australie, en Chine, en Colombie, en Égypte, en France, en Hongrie, au Portugal, à Singapour, aux Émirats arabes unis et en Uruguay. Les groupes d'étude de l'organisation sur la conduite, la gouvernance et la recherche ont également influé sur la connaissance et la compréhension de l'épilepsie.

#### **Contribution de l'organisation aux travaux de l'Organisation des Nations Unies**

L'organisation est consciente des problèmes particulièrement difficiles auxquels sont confrontées les personnes atteintes d'épilepsie dans les régions en

développement où la difficulté à obtenir un diagnostic, des soins médicaux et des médicaments peut mettre leur vie en péril. Compte tenu du fait que certaines maladies augmentent le risque d'épilepsie, notamment la neurocysticercose, on reconnaît que, dans certains pays d'Afrique, moins de 10 % des personnes atteintes d'épilepsie recevront un minimum de soins. Dans le cadre de la Campagne mondiale contre l'épilepsie lancée par l'organisation, l'OMS et l'International League Against Epilepsy sur le thème « Sortir de l'ombre », divers projets d'intervention, à commencer par des projets de démonstration visant à mesurer l'étendue des lacunes en matière de traitement, ont été entrepris ou sont en cours d'exécution au Brésil, au Cameroun, en Géorgie, au Ghana, au Honduras, en Inde, au Tadjikistan et au Zimbabwe. Un manuel sur l'épilepsie à l'intention des médecins en Afrique a été largement utilisé et sera bientôt révisé, l'élaboration de lignes directrices sur le traitement de l'épilepsie pendant l'enfance et l'adolescence est presque terminée et un projet sur la législation est en cours. De plus, le programme des stratégies prometteuses a joué un rôle important en aidant les personnes atteintes d'épilepsie dans les pays en développement à devenir autonomes.

### **Participation aux réunions de l'Organisation des Nations Unies**

Pour sa part, l'organisation n'a pas été en mesure de participer aux réunions de l'Organisation des Nations Unies, mais elle se tient informée en consultant le site Web de l'ONU et l'information qui y est diffusée. Cette absence s'explique par les maigres effectifs dont dispose l'organisation, l'alternance des comités et les élections associées ainsi que la disponibilité limitée de fonds pour prendre en charge les frais de déplacement et autres coûts associés. Il faut espérer que l'organisation sera en mesure d'assister à une réunion au moins au cours de la prochaine période à l'examen.

### **Coopération avec les organes des Nations Unies**

Comme il a été indiqué précédemment, l'organisation, par l'intermédiaire de ses comités régionaux, travaille en étroite collaboration avec l'OMS et l'Organisation panaméricaine de la santé. La Campagne mondiale contre l'épilepsie est menée en collaboration avec l'OMS. L'organisation entretient aussi des relations officielles avec l'OMS. Divers ateliers ont été organisés dans certains pays d'Amérique latine au cours des deux dernières années avec la participation de l'Organisation panaméricaine de la santé. L'organisation entretient des contacts étroits avec les bureaux régionaux de l'OMS. Des rapports régionaux sur l'épilepsie dans les régions de la Méditerranée orientale et d'Europe ont été présentés à Dubaï (Émirats arabes unis) et à Porto (Portugal), respectivement, par des agents sanitaires régionaux de l'OMS.

### **Initiatives menées par l'organisation en faveur de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement**

Un appui a été fourni au titre du programme des stratégies prometteuses. L'adhésion à l'organisation dans les pays à faible revenu est facilitée par son Fonds de solidarité. La Journée européenne de l'épilepsie a été décrétée et sera célébrée tous les ans le deuxième lundi de février, tandis que la Journée latino-américaine de l'épilepsie est célébrée tous les ans le 9 septembre par les membres de l'organisation d'Amérique du Sud et centrale. La Journée africaine de l'épilepsie a également été décrétée et est célébrée dans plusieurs pays africains avec une participation très

active des associations locales. La Journée internationale de l'épilepsie est en cours de préparation et on espère pouvoir la lancer en 2012.

## **14. International Center for Not-for-Profit Law**

### **Statut consultatif spécial depuis 2003**

#### **Introduction**

L'International Center for Not-for-Profit Law est une organisation non gouvernementale internationale qui contribue à la création d'un environnement favorable à la société civile, à la participation du public et à la philanthropie. Depuis 1992, les projets de l'organisation ont couvert plus de 100 pays.

#### **Buts et objectifs de l'organisation**

L'organisation favorise la création d'un environnement juridique qui renforce la société civile, la participation du public et la philanthropie. Elle mène des travaux de recherche, fournit une assistance technique, appuie le renforcement des capacités, encourage les initiatives universitaires et favorise la mise en place de réseaux. Ses partenaires sont des représentants d'organisations non gouvernementales, des responsables d'administrations publiques, des représentants d'institutions multilatérales, la communauté des donateurs, des avocats du secteur privé et des universitaires.

#### **Changements importants au sein de l'organisation**

En 2010, l'organisation a ouvert son bureau pour le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord en Jordanie.

#### **Contribution de l'organisation aux travaux de l'Organisation des Nations Unies**

Une assistance technique, des travaux de recherche et des engagements de collaboration ont permis à l'organisation d'approfondir les discussions sur la lutte contre le terrorisme, l'efficacité de l'aide, les interventions en cas de catastrophe, la liberté de réunion et d'association, le bénévolat et le cadre juridique des organisations non gouvernementales. Parmi ses activités, il convient de noter son partenariat avec le Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets concernant la loi sur les organisations non gouvernementales en Iraq et son engagement en faveur d'une législation sur les organisations non gouvernementales dans des pays aussi diversifiés que le Honduras, le Kirghizistan, le Mexique, la Mongolie et le Rwanda. En 2008, le programme des Volontaires des Nations Unies a chargé l'organisation de mener une étude mondiale pour examiner les tendances et les enseignements dans l'élaboration de politiques et de législations sur le bénévolat. En ce qui concerne les interventions en cas de catastrophe, l'organisation, à l'invitation du Gouvernement chinois en 2009, a rédigé un document et prononcé une allocution lors de la Conférence internationale, qui s'est tenue à Beijing, sur le mécanisme de mobilisation sociale en cas de catastrophe majeure et la formulation de lois et de règlements relatifs aux situations d'urgence. Sa bibliothèque en ligne contient plus de 2 900 documents provenant de plus de 100 pays. Entre autres

publications, elle tient à jour 35 rapports de pays qui aident les bailleurs de fonds et leurs conseillers à répondre à certaines questions relatives à la philanthropie transfrontalière. L'organisation a dirigé plusieurs programmes de bourses internationaux et a collaboré avec des universités à la formation d'étudiants sur les questions juridiques relatives aux organisations non gouvernementales.

### **Participation aux réunions de l'Organisation des Nations Unies**

L'organisation a prononcé une allocution à l'occasion d'une réunion d'un groupe d'experts sur la prévention d'une utilisation abusive du secteur associatif aux fins du financement du terrorisme, organisée à Londres en janvier 2010 par la Direction exécutive du Comité contre le terrorisme. Depuis 2009, la Direction exécutive de la filiale européenne de l'organisation, l'European Center for Not-for-Profit Law, a participé à la réunion annuelle du Comité consultatif de la société civile au PNUD à New York. L'organisation a participé à plusieurs réunions des Volontaires des Nations Unies consacrées à une étude mondiale sur le bénévolat en 2008 ainsi qu'à une conférence de l'International Society for Third-Sector Research en Turquie en 2010. En 2009, elle a participé à des réunions portant sur les modifications à apporter à la loi sur les organisations non commerciales au Kirghizistan, organisées par le Comité parlementaire sur la législation constitutionnelle avec l'appui financier du PNUD et de l'Union européenne.

### **Coopération avec les organes des Nations Unies**

Le programme des Volontaires des Nations Unies a chargé l'organisation de mener une étude mondiale sur les tendances et les enseignements dans l'élaboration de politiques et de législations favorables au bénévolat. En 2009, l'organisation et le PNUD ont publié un précis de droit intitulé « The role of legal reform in supporting civil society: an introductory primer ». En 2007 et 2008, l'organisation a achevé le rapport d'évaluation d'un projet appuyé par le PNUD à Maurice sur le cadre juridique touchant les organisations non gouvernementales. En 2010, le Bureau régional du PNUD pour l'Europe et la Communauté d'États indépendants a fait appel aux services de l'organisation pour l'élaboration d'une analyse comparative et d'un manuel sur les modèles non étatiques de la prestation de services sociaux. En 2007 et 2008, l'organisation a agi en qualité de consultant expert international de courte durée dans le cadre du projet du PNUD intitulé « Action pour la coopération et la confiance » et a été chargée d'évaluer la situation actuelle à Chypre. En 2007, son bureau affilié en Bulgarie a collaboré avec l'UNICEF à la préparation d'une analyse juridique sur les moyens de mettre sur pied un centre de services sanitaires. Au Tadjikistan, l'organisation a participé à une formation sur les droits de l'homme à l'intention des responsables de l'administration parrainée par le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés au cours de la période de référence. Elle a aussi participé activement au travail de conceptualisation du Rapporteur spécial sur les droits de réunion pacifique et d'association.

### **Initiatives menées par l'organisation en faveur de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement**

L'organisation a contribué à la création d'un environnement favorable aux organisations non gouvernementales qui œuvrent dans le monde entier à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. L'organisation fournit également de l'information à la communauté des fondations par l'intermédiaire du

United States International Grantmaking pour l'aider à répondre à ses obligations légales lorsqu'elle s'engage dans la philanthropie internationale.

## **15. Fédération internationale pour la planification familiale (région de l'hémisphère occidental)**

### **Statut consultatif spécial depuis 2003**

#### **Introduction**

La Fédération internationale pour la planification familiale (région de l'hémisphère occidental) est un réseau de 40 organisations œuvrant dans le domaine de la santé sexuelle et procréative en Amérique du Nord, en Amérique latine et dans les Caraïbes. Ses associations membres font plus de 19,4 millions d'interventions chaque année. Celles-ci vont de l'éducation sexuelle, en passant par les services de contraception et les soins prénatals, aux tests de séropositivité, aux soins liés à l'avortement et au dépistage de la violence sexuelle.

#### **Buts et objectifs de l'organisation**

L'organisation envisage un monde dans lequel tous les êtres humains, femmes hommes et jeunes, ont accès aux informations et aux services dont ils ont besoin, où la sexualité est reconnue comme un aspect naturel et précieux de la vie et comme un droit humain fondamental, où les choix sont pleinement respectés et où la stigmatisation et la discrimination n'ont pas leur place. L'organisation vise à améliorer la qualité de vie des personnes en faisant campagne pour la santé et les droits en matière de sexualité et de procréation au moyen d'activités de plaidoyer et de services destinés plus particulièrement aux populations pauvres et vulnérables. Elle défend le droit de tous les jeunes à une vie sexuelle à l'abri de la maladie, de la grossesse non désirée, de la violence et de la discrimination.

#### **Changements importants au sein de l'organisation**

Il n'y a eu aucun changement.

#### **Contribution de l'organisation aux travaux de l'Organisation des Nations Unies**

Au cours de la période considérée, l'organisation a participé aux activités du Conseil en assistant à un certain nombre de conférences majeures et a encouragé les activités de l'ONU en participant aux travaux de la Commission de la condition de la femme et de la Commission de la population et du développement. Au cours des quatre dernières années, l'organisation a été à même de soutenir l'action énergique des gouvernements en matière de santé sexuelle et procréative pour l'élimination de la discrimination à l'égard des filles, le financement de l'égalité entre les sexes et le partage égal des responsabilités entre les hommes et les femmes, notamment dans le contexte des soins et du VIH/sida. De même, au cours de la session de la Commission de la condition de la femme en 2008, l'organisation a facilité la participation des associations membres d'Amérique latine et des Caraïbes (y compris le Brésil, Porto Rico et le Venezuela) ainsi que de la Nouvelle-Zélande et de la Suède.

### **Participation aux réunions de l'Organisation des Nations Unies**

L'organisation a participé à la Conférence internationale sur le sida, qui s'est tenue à Vienne en 2010, et a parrainé la participation de six jeunes d'Amérique latine et des Caraïbes pour assister à la conférence et aux rencontres préalables de groupes de jeunes. Dans le cadre de l'Année internationale de la jeunesse, l'organisation a assuré une forte présence à la Conférence mondiale de la jeunesse au Mexique et a parrainé la participation à la Conférence de sept jeunes d'Amérique latine et des Caraïbes. En 2008, le Coordonnateur principal du plaidoyer international de l'organisation a commencé à représenter la Fédération au Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida (ONUSIDA) à titre de délégué nord-américain au sein de la délégation des organisations non gouvernementales de son Conseil de coordination du Programme. Cette expérience a également permis de mettre en valeur la stratégie de plaidoyer de la campagne de réforme des structures en faveur de l'égalité des sexes en créant une entité pour les femmes au sein du système des Nations Unies.

### **Coopération avec les organes des Nations Unies**

Au cours des quatre dernières années, l'organisation a représenté la Fédération en tant qu'organe mondial de liaison de la campagne de réforme des structures en faveur de l'égalité des sexes, ce qui a constitué une contribution importante pour l'Organisation des Nations Unies. L'organisation, en collaboration avec des groupes tels que l'Organisation des femmes pour l'environnement et le développement, le Center for Women's Global Leadership, Development Alternatives with Women for a New Era, l'Association pour les droits de la femme et le développement, Human Rights Watch et Amnesty International, a contribué à la conception et à la réflexion sous-tendant la création de cette nouvelle entité. L'organisation, en encourageant l'Argentine, le Brésil, le Chili, le Mexique, le Paraguay et l'Uruguay à faire preuve d'initiative, a joué un rôle déterminant dans l'appui des pays d'Amérique latine en faveur du processus. De plus, l'organisation organise tous les ans des réunions de stratégie devant la Commission de la condition de la femme, ralliant l'appui des femmes du monde entier afin de convaincre leurs gouvernements de l'urgence de procéder à la création d'une entité pour les femmes à l'ONU. De même, l'organisation a pris part à plusieurs initiatives en faveur du renforcement des programmes de santé sexuelle et procréative au sein des institutions financières internationales. Déjà, en 2008, après avoir constaté que la santé procréative, y compris la planification familiale, avait complètement disparu de l'ordre du jour de la stratégie de la Banque mondiale pour la santé, la nutrition et la population, l'organisation, en collaboration avec plusieurs organisations de la société civile, a réagi rapidement et a lancé une campagne d'action. L'organisation, de concert avec le réseau européen de la Fédération, a fait œuvre de pionnier en lançant dans 12 pays d'Amérique latine et centrale et d'Europe de l'Est un projet qui visait à amener les gouvernements à respecter leurs engagements en matière de santé sexuelle et procréative. En 2009, l'organisation a déployé des efforts pour influencer les politiques et les programmes au niveau national, en posant la question de savoir comment les femmes y étaient perçues. Au bout du compte, elle a réussi à créer un groupe de travail sur la question, qui s'est réuni en octobre 2009. La question des femmes a été officiellement inscrite à l'ordre du jour, la nécessité d'améliorer la santé sexuelle et procréative à l'échelle mondiale ayant été reconnue.



---

**Initiatives menées par l'organisation en faveur de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement**

L'organisation, en collaboration avec le bureau central de la Fédération, a joué un rôle important à la quarante-deuxième session de la Commission de la population et du développement en veillant à ce qu'une résolution ferme sur la contribution de la Conférence internationale sur la population et le développement aux objectifs du Millénaire pour le développement soit adoptée. La résolution réaffirme le droit fondamental des hommes et des femmes à être maîtres de leur sexualité, en renforçant les dispositions sur d'autres questions d'importance cruciale, notamment l'engagement renouvelé en faveur d'une éducation générale sur la sexualité et l'égalité des sexes, l'accès des adolescents aux préservatifs masculins et féminins et aux services de santé procréative, la reconnaissance de la cible 5 b) (accès universel à la santé procréative) des objectifs du Millénaire pour le développement, le droit de décider librement du nombre des enfants et de l'espacement des naissances et la prévention, à titre prioritaire, des décès dus aux complications liées à la grossesse et à l'accouchement. Ce dernier point est d'une importance vitale, étant donné que l'objectif 5 concernant la santé maternelle, tout essentiel qu'il soit pour la réalisation des autres objectifs, est le moins susceptible d'être atteint.

---